

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 39 (1894)
Heft: 4

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sanne, bat. 9/3 (en 2^d); Jaunin, Robert, id., à Chexbres, bat. 7/2 (en 2^d)
Delessert, Paul, id., à Lausanne, bat. 7/1 (en 2^d).

Carabiniers.

MM. Maurer, Félix, lieut., à Lausanne, bat. 1 2 surn.; Vautier, Alexis, id.,
à Grandson, bat. 1/1 surn.

M. le lieutenant Burry, Henri, bat. fus. 8/4, a été transféré dans les trou-
pes zurichoises.

MM. les officiers dont les noms figurent dans la présente circulaire
doivent adresser immédiatement leur brevet et leur livret de service à
leur commandant d'arrondissement pour inscriptions des mutations. Les
1^{ers} lieutenants nouvellement promus n'ont à envoyer que leur livret de
service.

— M. le capitaine Gustave Maillard, à Vevey, est promu major et prend
le commandement du bataillon n^o 7. M. le major Decollogny passe au ba-
taillon n^o 3.



NOUVELLES ET CHRONIQUE

Monument Herzog. — On nous communique l'appel suivant,
adressé à l'armée et au peuple suisse :

« Le 15 février 1894, la Société des officiers d'Aarau a résolu de pren-
dre, sans tarder, l'initiative de l'érection d'un monument à la mémoire du
GÉNÉRAL HERZOG, à Aarau.

» Le comité soussigné, chargé d'exécuter cette décision, sollicite le
concours de l'armée et du peuple suisse.

» Pendant cinquante-quatre années, le général Herzog a rendu à son
pays les plus éminents services. Ils sont trop connus de tous pour qu'il
soit nécessaire de les rappeler.

» La science qu'il a apportée à la réorganisation de l'artillerie, la façon
dont il a exercé le commandement en chef en 1870 et 1871, le courage
avec lequel il a dénoncé à ce propos les défauts de notre état mili-
taire, l'impulsion qu'il a ainsi donnée à la réforme de 1874, avaient gagné
au général Herzog la confiance de tous.

» Ses mérites, son amour du devoir, son abnégation, la loyauté cheva-
leresque de son caractère avaient fait du général l'homme le plus popu-
laire de la Suisse.

» Nous voulons honorer la mémoire de cet officier patriote en lui
dressant un monument impérissable, non pas pour nous, car son souvenir

demeure vivant dans nos cœurs, mais pour les générations futures. Nous voulons que l'image du général soit toujours présente à leurs yeux, leur rappelle la reconnaissance que le pays lui doit et leur parle sans cesse de patriotisme, de fidélité au devoir, de vertu civique, de dévouement à la patrie.

» La république, elle aussi, doit savoir honorer ses grands hommes et leur manifester sa reconnaissance.

» Le comité soussigné a la conviction que la proposition des officiers d'Aarau trouvera dans le pays tout entier un sympathique écho et que tout particulièrement les Conseils de la Confédération et les gouvernements des Cantons, les sociétés d'officiers et de sous-officiers, les associations militaires et de tir, toutes les sociétés enfin et aussi les simples citoyens s'intéresseront à cette œuvre nationale et y voudront coopérer.

» Que tout Suisse qui voudra témoigner au général Herzog sa reconnaissance et son affection vienne à nous et nous donne son obole !

» Nous prions les donateurs de faire parvenir leur contribution à notre caissier, afin que nous puissions bientôt savoir de quelle somme nous disposerons et ce que pourra être le monument que nous projetons.

» Les capitaux seront déposés à la Banque d'Argovie et porteront intérêt. Nous donnerons quittance aux donateurs et rendrons publiquement nos comptes.

» Aarau, le 26 mars 1894.

» Le Comité constitué par la Société des officiers d'Aarau :

- » E. FAHRLÄNDER, colonel divisionnaire.
- » A. RINGIER, colonel brigadier, conseiller d'Etat.
- » A. ROTH, colonel d'artillerie.
- » T. MARKWALDER, lieutenant-colonel d'état-major.
- » F. HÜRBIN, major d'inf., chef de la Chancellerie militaire d'Argovie, caissier. »

Mitrailleuses Maxim. — Dans notre dernier numéro, nous avons donné, sur cette question si actuelle, le résumé d'une conférence faite par M. le lieutenant-colonel d'artillerie Affolter à la Société des officiers de la ville de Berne; d'autre part, dans un de nos plus prochains numéros, nous aurons le plaisir de publier, sur ces mitrailleuses, une étude d'une certaine étendue que nous devons à l'obligeance de M. le lieutenant-colonel de cavalerie Wildbolz. Aujourd'hui, nous rectifierons seulement certaines assertions erronées de la presse quotidienne qui, depuis quelque temps, s'est emparée de ce sujet. Il est arrivé, pour les mitrailleuses Maxim, ce qui arrive parfois pour maints autres objets aux infortunés journalistes

contraints de fournir la pâture journalière à la curiosité de leurs lecteurs ; ils ont été renseignés d'une manière imparfaite et ont mis en circulation quelques inexactitudes. Remettons les choses au point.

C'est en 1888 que pour la première fois fut émise l'idée de renforcer notre cavalerie numériquement si faible par un appoint de mitrailleuses. En 1891, trois mitrailleuses furent montées pour la cavalerie et utilisées dès lors dans plusieurs cours de répétition. Si dans les premiers essais des dérangements se produisirent dans le mécanisme, la cause en fut d'abord l'inexpérience du personnel, et secondement le fait que les cartouches d'exercice ne provoquent pas un recul suffisant. Or, c'est sur la force du recul qu'est basé tout le système. En outre, l'affût n'était pas pratique, et ne pouvait être traîné sur tout terrain ; aussi, depuis deux ans, l'a-t-on supprimé. La pièce est portée, ainsi que les munitions, à dos de cheval, sur des selles *ad hoc*. A l'heure qu'il est, l'expérience aidant, on transporte très facilement les détachements de mitrailleuses, qu'une minute suffit pour mettre en action.

On a beaucoup reproché aux mitrailleuses d'être d'un mécanisme compliqué, extrêmement difficile et exposé à de fréquentes interruptions. Ce reproche n'est pas fondé si l'on en juge surtout par les modèles dont on se sert depuis trois ans. Ces pièces ont été utilisées de cours de répétition en cours de répétition, elles ont passé dans les mains de nombreux personnels non instruits, souvent on les a laissées pendant des semaines à la pluie et à la neige sans les nettoyer ; cependant elles n'ont pas subi jusqu'ici le plus petit préjudice, et elles fonctionnent d'une manière absolument régulière et comme au premier jour.

On a reproché aux détachements de mitrailleuses d'être un bagage encombrant pour les commandants de régiments. Or, tous les chefs de brigade et de régiment de cavalerie qui ont essayé ces détachements dans nos services militaires ont été unanimes à considérer leur adoption comme très désirable.

Cette même unanimité existe entre tous les officiers de cavalerie sur les avantages tactiques qui résulteraient pour leur arme de la création de détachements de mitrailleuses. Les conditions topographiques de notre pays sont telles que le rôle de notre cavalerie doit être surtout défensif et revêtir le caractère de la petite guerre. Seulement, pour jouer utilement ce rôle, il lui faut une puissance de feu plus considérable que celle dont elle dispose ; un détachement de mitrailleuses pour chaque régiment de cavalerie lui donnera cette puissance de feu qui lui manque.

La tactique nous apprend que pour occuper sans retard un défilé, il faut employer de l'infanterie envoyée sur chars. Dans la pratique, il sera souvent difficile d'y parvenir, faute d'un matériel suffisant. Des détachements de mitrailleuses, infiniment plus mobiles que de l'infanterie sur chars, pourront sans difficulté et d'une manière beaucoup plus avantageuse rem-

plir les mêmes conditions. Un de ces détachements, comprenant 3 mitrailleuses, 6 chevaux de trait et 20 cavaliers, a une puissance de tir supérieure à une compagnie d'infanterie et peut franchir en 2 $\frac{1}{4}$ h. une distance de 30 kilomètres. Or, une compagnie d'infanterie, exigerait 12 chars à deux chevaux, et ne pourrait utiliser qu'une bonne route.

La rapidité de tir de la mitrailleuse Maxim, comme sa précision, sont extraordinaires. Une de ces mitrailleuses peut, en 4 minutes, cracher 2000 projectiles sur un bataillon en formation de rassemblement par exemple, et à 1200 mètres, un tiers des coups au moins auraient un effet utile.

Les armées étrangères utilisent volontiers la mitrailleuse Maxim; elle sert fréquemment dans les expéditions coloniales, et les Anglais en ont fait un emploi avantageux dans leur dernière guerre contre les Matabélès. En Suisse, elles sont affectées à la défense du Gothard, et l'on sait que M. le lieutenant-colonel Affolter en fait le plus grand cas, et les trouve supérieures en maintes circonstances à l'artillerie de montagne.



Allemagne. — *Les grandes manœuvres en 1894.* — D'après une décision de l'empereur, des manœuvres impériales n'auront lieu, cette année, que pour le 1^{er} et le 17^e corps d'armée (Prusse orientale et Prusse occidentale). Pour chacun de ces corps, de même que pour le 14^e corps d'armée badois, il sera formé une division de cavalerie spéciale. Celle-ci se composera, pour le 14^e corps d'armée, des 19^e et 20^e régiments de uhlans, des 14^e, 20^e, 21^e et 22^e régiments de dragons, d'une section montée du 15^e régiment d'artillerie de campagne et d'un détachement du 14^e bataillon de pionniers. Les divisions de cavalerie exécuteront des manœuvres spéciales et chaque régiment ira plus tard prendre part aux manœuvres du corps d'armée dont il fait partie. Des détachements d'aérostiers seront adjoints au 1^{er} et au 17^e corps d'armée pour les manœuvres impériales. Les autres corps d'armée exécuteront leurs manœuvres d'automne de la manière habituelle.

— On vient de publier les prescriptions relatives à la diminution du poids de l'équipement de l'infanterie. Les modifications suivantes seront introduites, entre autres : La tunique aura à la place d'un col montant un col rabattu, se boutonnant non au cou, mais à la partie supérieure de la poitrine. La chemise en calicot sera remplacée par un tricot. Les bottes seront confectionnées en cuir plus léger et les clous en seront de plus petite taille. Le caleçon aura une coupe qui permettra de le porter comme pantalon à la caserne. La garniture du casque sera en bronze d'aluminium. Le manteau ne sera pas doublé dans le dos et dans les manches ; le pantalon en treillis est supprimé ; le poids du sac à brosses sera dimi-

nué de 200 grammes, celui du sabre de 4 à 500 grammes, celui des conserves de légumes de 400 grammes, etc.

Il y a lieu de faire observer qu'un soldat d'infanterie porte en Autriche 28,9, en Italie 26, en France 28,5, en Russie 29,5 kilogrammes ; le nouvel équipement allemand, pesant 26,1 kilogrammes, sera donc un des moins lourds. En Autriche, un soldat d'infanterie emporte 100 cartouches, en Italie 96, en France 120, en Russie et en Allemagne 90.

— *Adoption en Wurtemberg des nouveaux insignes de tir prussiens.* — L'armée wurtembergeoise, qui forme le XIII^e corps de l'armée allemande, vient d'adopter, pour distinguer les bons tireurs, les insignes récemment introduits dans l'armée prussienne et qui consistent en un cordon de laine formant aiguillette de tir et remplaçant les doubles lisérés appliqués sur la manche parallèlement au parement.

Ce cordon, en tresse de laine mélangée de noir, blanc et rouge, part de la patte d'épaule et rejoint la rangée de boutons du devant de la tunique ; pour la 4^e classe, il est terminé par un gland, pour la 3^e classe par deux glands. L'insigne de la 2^e classe est une tresse mêlée de fil d'argent ; celui de la 1^{re} classe porte, en outre, une médaille de métal à l'effigie de l'empereur.

Autriche-Hongrie. — *Les nouvelles divisions de landwehr.* — Par suite de la création de nouvelles divisions au moyen des régiments de la landwehr autrichienne et des tirailleurs tyroliens, avec le concours des bataillons de réserve, l'ordre de bataille de l'armée austro-hongroise se trouve notablement modifié.

Avec les 32 divisions de l'armée permanente et les 7 divisions honved, il existe maintenant 47 divisions d'infanterie ; de sorte qu'à l'avenir 14 corps d'armée pourraient être constitués à 3 divisions. Le corps d'armée n^o 2, à Vienne, compte 4 divisions et une division revient à la Dalmatie.

Une division doit normalement comprendre 14 bataillons, mais quelques-unes sont de 2 ou 3 bataillons au-dessous ou au-dessus de ce chiffre.

Les bataillons bosniaques permettent d'ailleurs la formation d'une 48^e division qui sera affectée au 15^e corps.

Aux divisions sont en général affectés les régiments d'artillerie divisionnaires. Cinq d'entre elles en Bosnie, Tyrol et Dalmatie ont, en leur lieu et place, un nombre correspondant de batteries de montagne.

Les commandants des divisions de landwehr seront désignés le mois prochain ; mais non point choisis, comme on le croyait, parmi les brigadier de landwehr actuels.

On prendra de préférence des généraux-majors anciens et même des feldmaréchaux-lieutenants ayant commandé des divisions de l'armée permanente.

En revanche, les généraux actuellement employés dans la landwehr pourront, quand leur tour viendra, prendre des divisions de l'armée permanente. On veut ainsi diminuer encore la différence entre l'armée et la landwehr.

Espagne. — *Colombophilie.* — La *France aérienne* donne les renseignements suivants sur la colombophilie militaire espagnole :

« Comme en Italie, les colonels des régiments espagnols ont pris la coutume d'établir, sous le contrôle du ministre de la guerre, des colombiers militaires dans leurs casernes.

» Quand un régiment change de garnison, il passe son colombier au régiment qui vient le remplacer.

» En revanche, un régiment ne va en marche militaire ou aux manœuvres sans emmener ses pigeons, qui, de jour en jour, portent la correspondance au dépôt.

» Un superbe colombier a été créé, notamment en Taragone, par le colonel du régiment d'Albuera, Don Enrique Cortès (actuellement à Melilla).

» Un rédacteur de la *Palomba mensajera* a visité cet établissement colombophile et en dit merveille.

» La caserne où ce régiment se trouve, à la cime de la ville, se prête admirablement à l'installation d'un pigeonier.

» Les compartiments sont parfaitement aménagés et séparés, suivant le rôle auquel sont destinées les différentes équipes de pigeons. Le colombier est circulaire et les compartiments convergent autour du rond-point central, d'où les colombophiles ont l'œil sur tous les portillons placés dans les portes d'entrée.

» L'aération est bien établie par des courants d'air ménagés à la partie supérieure et non à la hauteur des cases, ce qui est souvent en France la cause d'épidémies de coryza. Les cases sont en briques avec séparations en zinc. Le bois est proscrit rigoureusement. Le tout est blanchi au lait de chaux. Le parquet, comme dans les colombiers français, est recouvert d'une couche de sable et gravier.

» La chambre des accessoires et des graines est intelligemment aménagée. Un atelier de photographie pour la reproduction et la réduction des dépêches y est annexé.

» Les pigeons de cet important colombier proviennent des excellentes races du colombier central de Guadalajara. Le colonel Enrique Cortès est un enthousiaste colombophile qui se tient avec soin au courant de tous les progrès, et, comme nombre d'officiers supérieurs français, est convaincu du rôle important qu'un simple petit pigeon peut jouer dans le sort des batailles en assurant au service des informations un auxiliaire ailé incomparable. »

France. — *Un nouveau fusil.* — Les journaux français publient l'entre-filet suivant :

« Si les puissances étrangères ont, ces trois dernières années, modifié ou transformé complètement l'armement de leur infanterie, la France n'est pas restée inactive. Sans doute notre fusil Lebel, malgré les perfectionnements apportés au fusil allemand, n'est pas encore sensiblement dépassé en vitesse de tir, en portée et en force de pénétration, mais il a perdu une partie de ses avantages.

» Il est question, en ce moment, de le remplacer par une arme tout à fait nouvelle dont on possède tous les éléments, qui pourra être mise en fabrication au premier signal. Ce fusil nouveau est de calibre encore moindre que le fusil Lebel, il est plus léger, sa trajectoire est plus tendue, sa portée très sensiblement supérieure à celle du nouveau fusil allemand et sa puissance de pénétration vraiment extraordinaire. Ajoutons enfin, et c'est là le plus curieux point du problème résolu que ce fusil est en quelque sorte à chargement et à déchargement continu, qu'il peut tirer au moins un coup par seconde et cela sans s'échauffer assez pour empêcher le tir continu.

» La poudre sans fumée qui, désormais, a fait ses preuves de stabilité aurait également été améliorée dans le sens de sa plus grande force propulsive. »

— *Comment on gagne une bataille.* — Un général russe célèbre, le général Drago..., publie, dans un numéro illustré que l'intéressante revue la *Vie contemporaine* consacre tout entier à Napoléon, deux curieuses anecdotes sur la façon dont Napoléon gagnait les batailles.

Le général Drago... s'exprime ainsi :

« J'ai eu l'avantage de trouver encore en ce bas monde deux contemporains de la grande époque. J'ai nommé déjà l'un (Yermoloff); je ne nommerai pas le second, mais je citerai ce qu'il a dit de l'impression que Napoléon produisait à la guerre sur ses ennemis : « Les batailles s'engageaient ordinairement vers 5 heures du matin. Il choisissait non loin de sa réserve un endroit d'où la vue s'étendait, tout en se promenant de long en large, en causant avec son entourage; il recevait les rapports, expédiait ses ordres et au besoin quelques bonnes semonces; il n'accordait des renforts que lorsqu'il était bien sûr que ceux qui les demandaient en avaient un besoin réel; mais le plus souvent il les refusait. L'affaire, avec des péripéties diverses, traînait ainsi jusque vers 4 heures après midi. C'est le moment où il montait à cheval, et tout le monde savait ce que cela voulait dire : « Attention! voilà le coup de Collin! » Alors de la réserve s'élevaient des cris enthousiastes : « Vive l'empereur! » et ce vivat formidable se répercutait jusque sur la ligne de combat, couvrant la

grande voix de la bataille, et l'ennemi qui l'entendait se sentait glacer le cœur, s'attendant sur toute la ligne au coup qui allait frapper, mais personne savait où ni comment! » Ainsi Napoléon, avant de frapper le grand coup tenait son ennemi sous la menace pendant onze ou douze heures, l'épuisant d'abord et physiquement et moralement, augmentant par là même l'impressionnabilité de son imagination; tandis que, par un acte simple mais constamment pratiqué en pareil cas, et par conséquent devenu familier aux troupes (monter à cheval), il enflammait l'imagination des siens d'une foi absolue dans la victoire et pénétrait l'imagination de l'ennemi de la conviction d'une défaite inévitable.

* .

» Au combat de Lonato (4 août 1796), où le terrain était très coupé et où les troupes étaient assez disséminées, Bonaparte avec sa suite et une faible escorte vint donner par hasard dans une colonne de quatre mille Autrichiens, dont un officier se détacha pour venir l'inviter à se rendre : « Ah! ça, savez-vous à qui vous parlez? lui cria Bonaparte : je suis le commandant en chef. Et toute mon armée me suit! Allez dire au chef de votre colonne que j'exige qu'il se rende immédiatement. Si d'ici à cinq minutes il ne fait pas mettre bas les armes, je vous fais tous fusiller! » Ainsi fut fait. Ce mensonge, débité avec assurance fit aux Autrichiens le même effet qu'une armée qui eût marché pour de bon sur eux, mais qui n'existait que dans leur imagination, en fit tous les frais. Dame! C'est une jolie farce que la suggestion. Naturellement il fallait dans la circonstance avoir un rude aplomb; il fallait être un fameux acteur pour que ni le regard, ni l'intonation, ni le tressaillement d'un muscle ne trahît le rôle. Mais comment après cela ne pas reconnaître que l'imagination est le nez par le bout duquel on mène facilement la foule? C'est, je crois, du reste le seul exemple dans toute la pratique de Napoléon où il ait agi sur l'imagination d'une masse ennemie armée. Mais l'anecdote est d'autant plus frappante qu'elle se rapporte à une époque où Bonaparte ne pouvait pas encore avoir acquis tout le prestige qu'il exerça dans la suite sur ses adversaires. »

Dans un article « Napoléon et de Moltke » que publie la même revue, le général baron von der Goltz, le célèbre auteur de « La Nation armée », compare la tactique de Napoléon et celle de M. de Moltke.

Voici la conclusion de cette étude :

« Moltke n'a donc pas transformé les principes stratégiques établis par Napoléon; mais il n'a pas non plus renié ces principes, comme on l'a soutenu à certaines époques. En les interprétant d'une façon plus large, il a montré quelles applications on pouvait en faire dans des cas particulièrement difficiles. L'exemple qu'il a donné a une grande importance pour

l'avenir et on s'en inspirera chaque jour davantage, puisque chaque jour il deviendra plus urgent de marcher au combat avant d'avoir eu le temps de concentrer des masses, à cause de l'accroissement considérable des armées, à cause de la rapidité avec laquelle on est forcé de les alimenter et de les mouvoir en vue d'une concentration en un point unique, à cause enfin de cette circonstance que les troupes en quittant leurs foyers sont presque à côté de la frontière qu'elles doivent gagner. Le « déboucher en masse », au contraire, exigeait une certaine étendue de terrain libre.

» Mais si l'on est assez heureux pour pouvoir transporter toutes ses forces au point où s'est concentré le gros de l'ennemi et où il s'apprête à livrer le combat décisif, cela revient au même, quel qu'ait été le moyen employé, que si les troupes avaient déjà opéré leur jonction et s'étaient donné la main auparavant.

» La première condition à remplir est d'avoir toutes ses forces en place. Diviser ses forces, les laisser trop longtemps isolées les unes des autres, n'être pas uni au moment du combat décisif, c'est commettre une faute grave contre les principes de la stratégie napoléonienne résumée en ces termes : « L'emploi des masses sur les points décisifs constitue seul les bonnes dispositions. »

BIBLIOGRAPHIE

Agenda militaire suisse. — 5^{me} année. Neuchâtel 1894. Attinger frères, éditeurs.

C'est chaque année une agréable surprise que l'apparition de l'*Agenda militaire suisse* qu'édite la maison Attinger, à Neuchâtel. Il n'y a pas de volume qui, dans un plus petit format, contienne plus de renseignements utiles pour l'officier, le sous-officier et le soldat. Rien n'a été oublié, et toutes les notions générales du service sont résumées en quelques mots, d'une manière simple, claire, précise. Service intérieur, service de garde, service en campagne, longueurs des colonnes, fronts et profondeurs des diverses formations, la question des transports, notamment les transports en chemin de fer, puis les questions concernant l'armement, l'équipement, l'habillement, le service sanitaire, le service de l'administration, le service postal, bref tous ces mille détails au courant desquels le soldat doit se trouver dans toutes les circonstances de sa vie militaire sont fournis par l'*Agenda*. Celui-ci contient en outre le tableau des écoles pour 1894 et la répartition du 1^{er} corps d'armée.

La situation militaire de la Belgique en 1894. Discours prononcés par le général Brialmont, à la Chambre des représentants. — Une brochure in-8° de 120 pages. Bruxelles 1894. E. Guyot éditeur.

La lecture de cette brochure représente pour les Suisses un intérêt particulier, la situation de la Belgique au point de vue international étant à maints égards identique à la nôtre. Comme la Suisse, elle est un pays neutre, d'une neutralité garantie par les puissances, et comme à la Suisse cette situation lui crée des devoirs spéciaux.